



**COMMISSION MOTO-CROSS UFOLEP RHÔNE-ALPES
PREPARATION DE LA SAISON 2017/2018**

Membres de la Commission: **Savoie**: Jean-Claude BODEVIN et J.François IANNUZZI -
Ain: Jean GOYON - **Haute Savoie**: Marc DESBIOLLES et Roger CARRARO -
Gérard TRAN-TO (MC Bellegarde)

BILAN SAISON 2016/2017

En 2017, compte tenu de l'impossibilité d'organiser des courses en Rhône-Alpes, un calendrier a tout de même été proposé aux pilotes restés fidèles à l'UFOLEP, avec l'accord de la Région Bourgogne/Franche-Comté qui a aimablement accepté d'accueillir nos pilotes sur toutes ses courses (Remerciements à Corinne OBOZIL !).

16 pilotes ont participé aux courses proposées (au moins trois courses) :

SAVOIE	MCCS Ecole de conduite	5 pilotes
HT SAVOIE	MC des PRINCES	10 pilotes
AIN	MC ST Joseph Feillens	1 pilote

15 pilotes ont été sélectionnés et ont participé au STF à Vue.

Les formalités administratives (dépôt du calendrier, inscription au STF ont été réalisées en collaboration avec l'UFOLEP de Savoie).

PREPARATION DE LA SAISON 2018

- Un examen rapide de la situation ne permet pas de constater une évolution favorable à l'organisation d'un championnat RA en 2018 : pas d'évolution positive du nombre de clubs affiliés à l'UFOLEP et donc du nombre de licenciés. L'Ecole de conduite UFOLEP du Moto-Club Combe de Savoie fonctionne pourtant à « plein régime » avec près d'une centaine de licenciés de tous âges qui apprécieraient de pouvoir s'entraîner sur d'autres terrains...
- Mais les possibilités d'entraînement sont réduites. Actuellement, les seuls terrains accessibles aux licenciés UFOLEP sont situés à Grièges et à Feillens (MC St.Joseph). Les frais d'affiliation à l'UFOLEP sont pourtant d'un montant très abordable...environ 150€ !

- **Quelles courses en 2018 ?**

Après consultation des membres de la Commission, et en accord avec la Région Bourgogne/ Franche-Comté, il a été décidé de reconduire la même formule pour 2018 : constitution d'un calendrier RA à partir des courses les plus proches de Bourgogne, en vue d'une sélection au STF 2018 pour les pilotes ayant participé à un minimum de trois courses.

Les documents seront diffusés vers les pilotes licenciés par l'intermédiaire de leur club affilié à l'UFOLEP et sur internet en consultant le site de la Bourgogne ou mccs.fr (Motocross UFOLEP).

En attendant des jours meilleurs...

Verrens-Arvey le 10/10/2017

Le secrétaire de la Commission,

J.Claude BODEVIN

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'J. Claude Bodevin', with a horizontal line underneath the name.